

COMMUNE DE CHÂTILLON-SUR-CHER

DÉPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 59 - 2024**

Nombre de conseillers

En exercice : 19

Présents : 16

Procurations : 02

Votants : 18

**SÉANCE DU JEUDI 10 OCTOBRE 2024**

**Convocation du 04 octobre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le dix octobre à dix-huit heures quarante-cinq, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain POMA, Maire.

**Présents** : M. POMA - Mme LHUILIER - M. CHESNEAU - Mme SAINSON - M. DANGER - Mme POTET - MM. BRIANDET - DUPRÉ - DUBOIS - CRIBELIER (arrivée 19 H 20) - Mmes LATREILLE - LOUPIAS - OUVRAT - ASTIER BOURBON (arrivée 18 H 50) - Mme BRISSET - M. OZANNE - M. ROUAULT

**Absents excusés ayant donné procuration** : M. COURTEAUX (M. POMA) - Mme COURTEAUX (Mme LHUILIER)  
Mme SAINSON a été nommée secrétaire

**INDEMNITÉ DE GARDIENNAGE DES ÉGLISES**

Vu la circulaire NOR/INT/A/87/00006/C du 08 janvier 1987 relative aux indemnités pour le gardiennage des églises communales

Vu la circulaire NOR/IOC/D/11/2/246C du 29 juillet 2011

Vu la circulaire ministérielle du 24 janvier 2023

Vu la circulaire préfectorale en date du 09 octobre 2023 précisant les plafonds indemnitaires applicables à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Le conseil municipal, après exposé du dossier et en avoir délibéré,

- décide d'attribuer, pour l'année 2024, la somme de 126,91 € aux secteurs paroissiaux de Saint-Aignan et Selles-sur-Cher, aucun gardien d'église ne résidant sur la commune de Châtillon-sur-Cher.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Maire,  
**Alain POMA**

La secrétaire,  
**Katia SAINSON**



COMMUNE DE CHÂTILLON-SUR-CHER

DÉPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 58 - 2024**

Nombre de conseillers

En exercice : 19  
Présents : 15  
Procurations : 02  
Votants : 17**SÉANCE DU JEUDI 10 OCTOBRE 2024****Convocation du 04 octobre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le dix octobre à dix-huit heures quarante-cinq, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain POMA, Maire.

**Présents** : M. POMA - Mme LHUILIER - M. CHESNEAU - Mme SAINSON - M. DANGER - Mme POTET - MM. BRIANDET - DUPRÉ - DUBOIS - CRIBELIER (arrivée 19 H 20) - Mmes LATREILLE - LOUPIAS - OUVRAT - ASTIER BOURBON (arrivée 18 H 50) - Mme BRISSET - M. OZANNE - M. ROUAULT

**Absents excusés ayant donné procuration** : M. COURTEAUX (M. POMA) - Mme COURTEAUX (Mme LHUILIER)  
Mme SAINSON a été nommée secrétaire

**BUDGET TRANSPORT SCOLAIRE  
Décision modificative 01 - 2024 (ouverture de crédits)**

Considérant la régularisation de l'acompte du Conseil Régional dans le cadre de la subvention relative au coût de fonctionnement des transports scolaires pour l'année 2023-2024,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- décide de procéder aux modifications énoncées ci-dessous sur le budget transport scolaire

Chapitre	Article	Fonctionnement (€)
67	D 673	+ 1 845,16
74	R 7472	+ 1 845,16

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Maire,

**Alain POMA**

La secrétaire,

**Katia SAINSON**

